



Association
des Bibliothécaires
de France

Mairie de Roques



de Roques

[\[cliquer pour agrandir\]](#)

Pourquoi avez-vous décidé d'instaurer la gratuité ?

Il existait une tarification qui concernait au départ la population dans son ensemble.

Puis la gratuité a été instaurée pour les habitants de Roques mais les habitant·e·s extérieur·e·s continuaient à payer l'abonnement. L'équipe municipale arrivée en 2020 a décidé la gratuité totale pour différentes raisons.

La culture est primordiale car comme le dit Camus : "Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude". C'est, effectivement, par la culture que les esprits vont s'ouvrir, les savoirs se partager.

C'est en quelque sorte l'ADN de la société française au même titre que l'éducation, la santé, c'est le partage et l'accessibilité à tous et toutes.

J'ai été libraire pendant 27 ans, le livre a tout son sens. J'ai ainsi pu constater les difficultés d'accès à la lecture du fait des obligations de rentabilité économique du marché du livre. En travaillant dans une librairie universitaire, j'ai vu les difficultés de certain·e·s étudiant·e·s pour accéder aux manuels qui leur étaient indispensables pour poursuivre leurs études. Pour moi, c'est un combat ! Et l'accès à la culture, au livre, à la lecture, au savoir me paraît indispensable.

Quels effets avez-vous observés ?

Le premier est l'augmentation de la fréquentation.

Des publics âgés qui ont parfois un revenu modeste et pour qui la lecture est un passe-temps très important se sont décidés à franchir le pas. C'est le cas également de certaines familles. Quand on a plusieurs enfants, il n'est pas forcément évident pour les ménages les plus précaires de payer des abonnements à toute une fratrie. La gratuité permet aux parents et aux enfants de venir. Cet engagement social valorise le lieu et permet surtout un éveil à la culture dans sa globalité. Le principe de notre tiers lieu culturel est en effet d'avoir une médiathèque quasiment itinérante qui côtoie les espaces d'exposition et les propositions de spectacle vivant. La médiathèque est une des portes d'entrée de la salle de spectacle.

Des concerts gratuits ont lieu dans la médiathèque, cela permet à toute une population d'accéder à la culture,

aux loisirs et à différentes activités. C'est bel et bien la gratuité qui a permis à de nouvelles populations de franchir l'entrée de la médiathèque et d'avoir ainsi la possibilité d'accéder à d'autres propositions culturelles. Nous avons noté 240 inscriptions en 2022 soit une augmentation de 34%.

Avez-vous un message complémentaire à transmettre à vos collègues ou homologues élu·e·s pour les convaincre ?

En tant qu'élu·e, c'est notre rôle de défendre la culture et de la faire valoir.

La lecture est une clé d'entrée, le socle de notre civilisation. Elle est l'un des remparts contre tout fanatisme, contre l'obscurantisme, contre les préjugés. Il est donc de notre devoir de rendre la lecture accessible à tous et toutes, quelles que soient les classes sociales. En tant que service public, nous avons la possibilité de le faire, contrairement aux services marchands.

J'encourage tou·te·s les élu·e·s à aller dans ce sens, de façon à proposer une offre culturelle complète et pérenne.

En conclusion et pour illustrer mon propos, j'ai choisi cette citation d'Henning Mankell :

"Un livre ne va pas changer la face du monde, mais on ne peut rien modifier sans la culture".